



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°99 du 15 juin 2020

UNE

LAURÉATS DU CONCOURS « L'EUROPE AGIT DANS MA RÉGION »



Les lauréats de l'édition 2019/2020 du concours « L'Europe agit dans ma région » ont été annoncés le 28 mai dernier.

À la suite des évaluations du jury, présidé par [Yannick NEUDER](#), Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'Enseignement supérieur, à la recherche, à l'innovation, aux fonds européens et à la santé, ce dernier a révélé le 28 mai dernier les lauréats du concours « L'Europe agit dans ma région 2019-2020 » [lancé en septembre dernier](#).

Le podium réunit les classes suivantes : le Lycée professionnel agricole Louis Mallet (Saint-Flour - Allier) qui remporte le 1^{er} prix, le Lycée professionnel Les Carillons (Annecy- Haute-Savoie) qui se classe à la 2^{ème} place, le Lycée hôtelier de l'Hermitage (Tain l'Hermitage - Drôme) et le Lycée Philippine Duchesne ITEC Boisfleury (La Tronche - Isère), qui se partagent le 3^{ème} prix ex-aequo.

Un grand bravo aux élèves des 13 classes participantes pour leur travail remarquable et leur investissement dans ce projet ! Cette édition 2019-2020 a permis de découvrir des reportages de grande qualité. Les élèves ont fait preuve de créativité, d'originalité, et de recherche pour partir à la découverte de l'Europe et des fonds européens sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. En raison de la crise sanitaire actuelle, il ne sera pas possible d'accueillir les classes participantes à Lyon pour la cérémonie de remise des prix, ni d'organiser comme prévu un voyage à Bruxelles en juin pour les lauréats. Tous les élèves participants seront néanmoins bien récompensés et les lauréats recevront des lots en fonction de leur classement.

Retrouvez [ici](#) toutes les [vidéos](#) de l'édition 2019-2020 !

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

REGIOSTARS : PRIX DU PUBLIC : VÔTEZ POUR LES PROJETS D'Auvergne-Rhône-Alpes



Plusieurs projets impliquant des acteurs du territoire sont candidats aux Regiostars 2020. Aidez-les à remporter le prix du public en votant pour eux !

Avec 206 candidatures cette année, [la compétition des Regiostars](#) a enregistré un nouveau record, preuve de l'intérêt pour ces prix européens qui récompensent des projets financés par l'UE démontrant l'excellence et de nouvelles approches en matière de développement régional. Et dès maintenant il revient au public de faire son choix en indiquant [ici](#) le projet qu'il estime être le meilleur. Ces choix seront communiqués au jury indépendant qui désignera 5 projets finalistes dans chacune des 5 catégories (transition industrielle pour une Europe intelligente ; économie circulaire : compétences et éducation pour une Europe numérique ; engagement citoyen ; les jeunes et la coopération au-delà des frontières dans le cadre des 30 ans d'INTERREG). Ces finalistes seront révélés le 9 juillet. Les votes du public soumis après cette date seront comptabilisés pour les 25 finalistes en lice pour le prix du public. Les lauréats seront connus à l'occasion de la [semaine européenne des Régions et des Villes](#) qui se tiendra du 12 au 15 octobre 2020.

Il est donc temps de se mobiliser pour les projets impliquant des acteurs du territoire régional. Voici les projets dont nous avons eu connaissance. Quatre projets financés par le [programme INTERREG France-Italie](#) (ALCOTRA) ont candidaté dans la catégorie « les jeunes et la coopération au-delà des frontières », il s'agit des projets suivants : [Parcours civique et professionnel en montagne](#) (résidence journalistique transfrontalière au sein de 8 établissements scolaires), [V.A.L.E](#) (formation de professionnels de la pâtisserie-confiserie), [#COM.VISO](#) (développement et amélioration de la qualité de vie des jeunes, des personnes âgées et en difficulté dans les territoires de montagne reculés autour du Monviso) et [IMPACT](#) (immersion dans le patrimoine culinaire transfrontalier).

Par ailleurs, 4 autres projets du programme [INTERREG espace alpin](#) sont également en lice: [YourAlps](#) (éduquer les Jeunes aux Alpes : (re)connecter les jeunes et le patrimoine montagnard pour un avenir dynamique dans les Alpes) dans la catégorie « les jeunes et la coopération au-delà des frontières », [Greencycle](#) (introduction d'un système d'économie circulaire dans l'espace alpin pour atteindre des objectifs bas carbone) dans la catégorie « économie circulaire », [Alpfoodway](#) (patrimoine alimentaire alpin moteur d'innovation et de développement durable encourageant la spécialisation intelligente dans les zones alpines périphériques) dans la catégorie transition industrielle pour une Europe intelligente, et enfin [SmartVillages](#) (transformation digitale intelligente des villages de l'espace alpin) dans la catégorie « compétences et éducation pour une Europe numérique ».



DES ACTEURS DE LA RÉGION LAURÉATS DES APPELS BATTERY 2030+



Crédit photo : © Batterie Laurent - Flickr CC

Grâce à un taux record de succès de 33,3 %, la France, suivie de près par l'Allemagne, est la principale lauréate des premiers appels à projets de l'initiative européenne Battery 2030+.

Les acteurs de la Région sont bien représentés [parmi les lauréats](#), notamment l'INSA Lyon, le Synchrotron et l'Institut Max Von Laue. Cette initiative a vocation à stimuler la recherche européenne autour des défis posés par les générations futures de batteries. Le montant d'aide accordée à ces projets s'élève à 38,4 millions d'euros, dont la France est la première bénéficiaire avec 22,4% du budget total.

EUROPE CREATIVE CULTURE : RÉSULTATS DE L'APPEL 2020



Trois projets de coopération portés par des acteurs du territoire figurent parmi les lauréats.

Les [résultats de ce dernier appel](#) de la programmation 2014-2020 du [programme Europe créative](#) consacré aux projets de coopération ont été publiés le 3 juin. En ce qui concerne les projets de coopération à petite échelle, 93 projets ont été retenus, parmi lesquels 17 portés par des organismes français. Parmi eux figure *Lyon bande dessinée organisation* qui recevra 200 000 euros pour le projet « La bande dessinée, un nouveau langage pour l'Europe ».

Par ailleurs, 20 projets de coopération à grande échelle ont été sélectionnés. Parmi eux figurent 6 projets français dont 2 ont pour chef de file des organismes du territoire régional. Il s'agit, d'une part, de l'association clermontoise *Europavox* qui recevra 2 millions d'euros pour son festival et, d'autre part, du « *Rassemblement d'énergies pour la sauvegarde d'un espace atypique utopique* », organisme lyonnais, qui a décroché 666 000 euros pour son projet « footprints » (empreintes, en français). Toutes nos félicitations aux lauréats !



INDICATEURS STATISTIQUES : COMMENT SE PLACE LA RÉGION SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE ?



Crédit photo : © ericaxel - Flickr CC

D'Eurostat à l'OCDE, en passant par les indicateurs thématiques de la Commission, de plus en plus d'indices de référence permettent de mettre en lumière le positionnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur la scène européenne.

Dans un monde à la recherche de chiffres et de comparaisons, l'office statistique de l'Union européenne [Eurostat](#) s'intéresse de manière croissante à la place des régions dans de nombreux domaines (économie, démographie, éducation, santé, social, recherche et innovation, agriculture ...).

Avec une population de plus de 8 millions d'habitants et un PIB d'environ 270 milliards d'euros par an, la région Auvergne-Rhône-Alpes joue un rôle important dans l'économie de l'UE. Elle a ainsi été classée comme « puissant innovateur + » par le [Tableau de bord européen de l'innovation](#) en 2019. Les dépenses en recherche et développement y sont globalement plus élevées que dans la moyenne de l'UE (2,51% du PIB régional en AURA contre 2,08% en moyenne), et les femmes sont plus représentées dans le secteur des sciences et technologies (38,4% de la main-d'œuvre employée dans le secteur des ST contre 36,8% en moyenne).

Par ailleurs, 68,9% des actifs travaillent contre 67,6% en moyenne dans l'UE, et le taux de chômage de longue durée est plus faible en moyenne (2,6% contre 3,3%). Malgré un PIB régional par habitant de 28 250€ (30 200€ en moyenne), le revenu disponible des ménages s'élève à 18 050€ pour une moyenne de 16 100€. Bien que le taux de chômage soit légèrement plus élevé qu'ailleurs en Europe (18,8% contre 16,2%), les Auvergnos-rhônealpins sont globalement plus diplômés que la moyenne : 82,6% d'entre eux possèdent au moins un diplôme du secondaire, pour une moyenne européenne de 77,8%.

C'est également une région où il fait bon-vivre, comme le souligne [l'indice de bien-être de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique](#) (OCDE). L'intégration sociale perçue dans la population atteint environ 95%, plaçant la région dans le haut du classement parmi 17% des régions membres de l'OCDE, incluant dès lors des pays non européens tels que le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie et bien d'autres. En matière de santé, la région intègre le top 7% de l'OCDE avec un taux de mortalité d'environ 6 morts pour 1000 personnes. En 2018, l'espérance de vie à la naissance était de 83,3 ans en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 80,8 ans en moyenne dans l'Union européenne. Néanmoins, le [Tableau de bord social proposé par le Comité européen des Régions](#) jugeait que la situation en région dans ce domaine n'évoluait que peu.

Pour plus d'informations sur ces données, veuillez nous contacter : delegation.bruxelles@auvergnerhonealpes.fr



L'ADAPTATION EXEMPLAIRE À LA CRISE SANITAIRE DE DEUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE SALUÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE



Crédit photo : © Commission européenne

Les [Tissages de Charlieu](#) (42) et [Boldoduc](#) (69) figurent parmi les 3 exemples français recensés par la Commission pour illustrer la capacité d'adaptation et la solidarité de l'industrie européenne durant la pandémie.

La Commission a en effet voulu souligner la réactivité de l'industrie en réponse aux besoins nés de la pandémie afin de protéger la santé des citoyens. Elle a ainsi publié le 26 mai une [fiche d'information](#) et un [outil interactif](#) qui présentent des exemples d'entreprises fabriquant des produits essentiels pour combattre le virus dans toute l'Europe grâce à une réorientation de leurs installations de production. Tel est le cas en France de deux sociétés de la filière textile d'Auvergne-Rhône-Alpes, la société ligérienne [Les tissages de Charlieu](#), spécialiste du tissu jacquard et [Boldoduc](#), entreprise de Dardilly, spécialiste du textile technique qui se sont lancées dans la fabrication de masques.

Au niveau européen, la Commission a facilité ce processus de reconversion en demandant notamment aux organismes européens de normalisation que les normes sur les masques et autres équipements de protection soient mises gracieusement à la disposition de toutes les parties intéressées. Elle a également publié des orientations assorties de questions-réponses pratiques dans les domaines suivants: [équipements de protection individuelle](#), [nettoyants sans rinçage et désinfectants pour les mains](#), [impression 3D](#).

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine du volontariat et de l'aide humanitaire ?

Un appel à propositions du Corps volontaire européen d'aide humanitaire a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



ACTUALITÉS

PLAN DE RELANCE : VERS UNE EUROPE PLUS SOCIALE ET PLUS JUSTE ?



Crédit photo : © Site Commission européenne

Dans la lignée de la [feuille de route](#) présentée en janvier dernier, la Commission européenne a tenu à intégrer la dimension sociale dans l'élaboration de son plan de relance publié le 27 mai.

Face aux multiples défis (changement climatique, évolution démographique, transformation numérique) auxquels doit faire face l'Union européenne, [la Commission d'Ursula Von der Leyen](#) avait [souligné](#) dès le début de son mandat l'importance d'une Europe sociale forte. À nouveau, le [plan de relance de l'UE](#) présenté le 27 mai dernier affiche la volonté d'une relance équitable et inclusive.

Sur le devant de la scène, l'instrument [SURE](#) (*soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence*), bientôt opérationnel, vise à soutenir les systèmes nationaux de chômage partiel grâce à une aide financière sous forme de prêts jusqu'à 100 milliards d'euros aux États membres touchés. Après une étude d'impact, cet instrument devrait être pérennisé afin de renforcer les systèmes nationaux de chômage dit classiques.

Par ailleurs, les mesures de lutte contre la crise socioéconomique incluent une revalorisation de la [Garantie pour la jeunesse](#), ainsi qu'un plan d'action dédié au secteur de l'économie sociale et solidaire en 2021. Quant à la mobilité des travailleurs, fortement entravée en temps de crise, l'Exécutif européen compte s'appuyer sur deux instruments : la coordination des régimes de sécurité sociale et l'inauguration très prochaine de l'Autorité européenne du Travail à Bratislava. Concernant la lutte contre la pauvreté, le [FEAD](#) (fonds pour l'aide alimentaire) devrait être revalorisé, et a d'ores et déjà intégré des mesures spécifiques pour les temps de crise. Parmi les actions clés avancées par le plan de relance figurent également la stratégie sur les compétences associée au plan d'action en matière d'éducation numérique, des initiatives sur les salaires minimums pour tous les travailleurs européens, ainsi que sur le principe de transparence salariale à travers la [stratégie](#) sur l'égalité hommes-femmes publiée mi-mars.

La Commission a ainsi lancé le 4 juin la seconde phase de [consultation des partenaires sociaux](#) sur le cadre européen des salaires minimums européens, qui devrait s'achever fin septembre avant la publication de la proposition finale à l'automne 2020. La Commission compte accélérer aussi la mise en œuvre du [socle européen des droits sociaux](#), qui devrait aboutir sur une proposition de plan d'action d'ici 2021. Enfin, la Commission publiera deux stratégies dans le domaine social en 2021 : l'une pour les personnes handicapées, l'autre pour les roms.



UNE PRÉSIDENTE ALLEMANDE EN TROIS PHASES



Alors que l'Allemagne prendra pour 6 mois la tête de la [Présidence du Conseil](#) le 1^{er} juillet prochain, l'ambassadeur allemand auprès de l'UE, Michael Clauss, a expliqué jeudi 4 juin que [cette Présidence](#) se déroulerait en trois étapes.

Dès le 1^{er} juillet, la [Présidence allemande](#) concentrera tous ses efforts sur les négociations du budget européen 2021-2027 et du plan de relance, dans l'espoir d'obtenir un accord pour la fin de la période estivale. En dépit des nombreux obstacles sur son chemin (volume financier, mutualisation des dettes, partage des fonds et leur éventuelle conditionnalité), l'Allemagne peut d'ores et déjà compter sur le soutien des ambassadeurs des États membres qui ont tous souligné l'urgence de la situation.

Le [Conseil européen du 19 juin](#) sera l'occasion d'un premier échange de vues, avant une éventuelle réunion en présentiel des chefs d'État et de gouvernement début juillet. M. Clauss a ainsi insisté sur les conditions extraordinaires d'exercice de la Présidence, dont seulement 30% des réunions prévues auront lieu en présentiel, dans le respect des règles de distanciation sociale. A la rentrée, l'espace politique et médiatique risque d'être monopolisé par la question des relations futures avec le Royaume-Uni. Lors de cette phase 2 de la Présidence allemande du Conseil de l'UE, tous les regards seront ainsi tournés vers l'accord sur les relations futures, espéré pour le Conseil européen d'octobre. Pour les deux derniers mois de l'Allemagne à la tête du Conseil de l'UE, avant de passer la main au Portugal, les défis de la migration, de l'Union de l'énergie ou encore du *Green Deal* seront à l'agenda. Quant à la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) dont le lancement était initialement prévu en mai 2020, aucune date n'aurait été fixée jusqu'à présent.

PARUTIONS DE *AMBITION EUROPE* EN PÉRIODE ESTIVALE



Crédit photo : © Eric LF - Flickr CC

Cette année, *Ambition Europe* vous propose un calendrier de parution allégé pendant la période estivale

Nous vous donnons rendez-vous à la mi-juillet pour le prochain numéro (le 100^{ème} !) et à la rentrée de septembre pour le suivant.

LE SAVIEZ-VOUS ?



DIGITAL SERVICES ACT : DONNEZ VOTRE AVIS !

Deux consultations publiques sur la législation des services numériques connue sous le vocable « Digital services act » sont ouvertes jusqu'au 8 septembre. Objectif : réguler les plateformes

numériques en mettant à jour le cadre juridique actuel des services numériques. Ces consultations vous permettront d'exprimer votre avis [sur les évolutions à apporter en matière de commerce électronique](#) (responsabilité des plateformes, sécurité des utilisateurs par exemple) et en matière [d'égalité de la concurrence](#) dans le cadre du développement des très grandes plateformes.

DICO DE L'EUROPE



AGENCE [INEA](#)

AGENCE [INEA](#). L'Agence exécutive « Innovation et réseaux » gère les programmes de l'UE dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications. Il s'agit par exemple de la gestion du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe ([MIE](#)), de [certains volets du programme Horizon 2020](#) ou des réseaux transeuropéens de transport ([RTE-T](#)). Le rapport annuel 2018 de l'Agence est [ici](#).



Pour consulter les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)